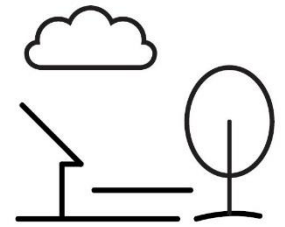




Proposition du groupe « l'avenir de nos paysages »

finalisée et hiérarchisée
lors de la 3^{ème} rencontre
du mardi 14 mai
9h30-12h30

30 personnes ont contribué
à cette proposition



L'avenir de nos
PAYSAGES

Les 14 participants de la troisième réunion ont travaillé sur la base d'un document proposant une réorganisation des éléments produits lors des réunions 1 et 2.

En bleu, ce qui a été retravaillé/reformulé/ajouté par le groupe.

En gras souligné : ce que le groupe a souhaité mettre en exergue.

En violet gras : les propositions prioritaires du groupe.

CONSIDERANTS - nous constatons

- Que le territoire du Parc est marqué par une identité forte liée à la Loire et au patrimoine culturel et naturel, matériel et immatériel ligérien.
- Que le paysage est le support et la résultante d'activités humaines qui évoluent en fonction des contextes et cadre socio-économiques à différentes échelles de temps.
- Que le paysage relie tous les domaines et qu'il se situe à l'interface de la connaissance à la responsabilité, à l'action en conscience ; c'est la traduction de la responsabilité.
- Que la biodiversité est fortement liée à la complexité et à la qualité des paysages
- Que la contrainte climatique introduit une nouvelle donne pouvant influencer sur le devenir des paysages ligériens, tant dans ses composantes naturelles, qu'humaines (adaptation ou mutation d'activités, développement d'énergies renouvelables).
- Que le paysage est un atout indéniable du cadre de vie et un vecteur essentiel de l'attractivité touristique du territoire.
- Que la labellisation « patrimoine de l'UNESCO » constitue une reconnaissance importante de la qualité du paysage et qu'elle donne des repères sur ce qui fonde sa valeur.
- Que la question des perceptions et des représentations (relation sensible à un territoire) est incontournable pour comprendre les paysages.

ATTENDUS - nous pensons

- Que le territoire du Parc Loire Anjou Touraine doit être porteur d'une identité paysagère forte
- Qu'il est nécessaire de garder à l'esprit la particularité du territoire, les points de vue sur la Loire et son classement UNESCO et ses activités singulières (comme les savoirs faire)...
- Mais pour autant, qu'il paraît incontournable que l'approche pour la prise en compte du paysage évolue de la notion de conservation, statique, vers l'idée d'une **préservation dynamique**
- Et que, en tant qu'objet éminemment culturel, l'avenir des paysages doit s'envisager et être porté à travers une **dimension collective**

APPROPRIATION

Orientations prioritaires

- * **Inscrire le suivi et des expériences dans la durée et valoriser leur contribution à l'identité du Parc pour susciter de nouveaux comportements.**
- * **Favoriser la connaissance entre les acteurs et transmettre dans la durée pour renforcer la pérennité des projets.**

Autres orientations

- * Replacer les habitants et usagers au cœur de l'appropriation de leur paysage, de leur territoire pour qu'ils en prennent soin.
- * Approfondir, mettre en exergue et en lien les spécificités des paysages.
- * Intégrer l'expérience sensible dans la connaissance et l'action.
- * Accompagner les projets d'expérimentation en prenant appui sur le rôle pionnier des acteurs du paysage.

SYNERGIES ENTRE ACTEURS

Orientations prioritaires

- * **Favoriser l'interconnaissance et la coopération entre les acteurs du paysage et la transmission pour encourager la compréhension et le changement. Travailler en co-construction.**

Autres orientations

- * Définir des orientations singulières par lequel le Parc exprime son identité, ses spécificités, une ambition pour du beau et du bien-être.
- * Affirmer cet engagement : une commune ne signe pas la Charte pour mieux vendre sa commune mais pour s'engager à respecter et à mettre en œuvre la charte.
- * Mettre en avant des recommandations et des engagements en avance vis-à-vis des politiques publiques : intensifier le retour de la biodiversité
- * Échanges thématiques entre les acteurs, le Parc laboratoire : communication sur les différents acteurs, pour proposer des projets qui durent.

MUTATIONS

Orientations prioritaires

- * **Agir : Envisager la résilience à travers une conservation inventive**, à la fois matérielle et immatérielle (valeurs) pour :
 - identifier **ce que l'on accepte de perdre pour mieux transmettre**,
 - penser sur le temps long en intégrant la question de l'héritage,
 - produire de l'action en réaction sur des points emblématiques, en connaissance d'une mémoire et d'une évolution de ces paysages.
- **Aller vers de gestion participative sur des enjeux d'intérêt public** (actions cumulatives de différents acteurs)
- **Connaître, assurer une veille sur les sujets émergents et les impacts** (esprit critique sur les solutions émergentes). Favoriser éco-matériaux : impact paysage, énergie, peut relever de pratiques agricoles... Evolution des essences, espèces (autochtones, agricoles...)

- ★ Anticiper en favorisant le tourisme intégré et la préservation de la biodiversité, les transports alternatifs, des activités économiques garantes de la préservation des paysages, le partage des ressources en eau et adapter les pratiques des acteurs.
- ★ Partager :
 - Déterminer les paysages emblématiques et fragiles (le fondamental, la signature) pour agir en conséquence
 - Développer une culture du paysage lié au changement climatique et garder la mémoire du passé et notamment la culture du risque.
 - Préserver et restaurer les fonctionnalités écologiques.
 - Faire de la recherche, partager des informations.
 - **Intégrer la culture et l'art.**
- ★ Relier la politique énergétique à la préservation des paysages et de la biodiversité, dans le cadre d'une approche globale permettant d'intégrer tous les impacts tant locaux que globaux.
- ★ Diversifier les modalités de la production énergétique locale tant individuelle que collective (énergie bois, méthanisation, solaire, éolien) et valoriser l'intérêt économique, moteur de leur développement.
- ★ Construire le paysage de la décroissance positive et de la sobriété (avec une consommation moindre d'énergie).

POUR LE PARC, CES ORIENTATIONS PEUVENT SE DECLINER DE LA FACON SUIVANTE - nous souhaitons que le Parc ait le rôle suivant

- Informer, sensibiliser et former les élus, les citoyens et les acteurs qui vont pourvoir agir auprès des habitants. Animer, organiser, structurer la transmission de la connaissance.
- Mieux évaluer l'usage des outils de l'information.
- Faire un listing des acteurs, de leur domaine et de leurs actions et engagements actuels au sein du Parc.
- Faire valoir un rôle de médiation pour favoriser les collaborations entre acteurs qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble (agriculteur / acteurs de la forêt par ex).
- Accompagner les acteurs qui vont agir : actions pionnières, transmission.
- Être force de propositions et appréhender les besoins, initier des projets pilotes (le Parc, laboratoire d'idées, d'expérimentation). Recueil des attentes et accompagner les mutations sociétales subies, Ecrire le récit du changement à construire.
- Veiller à la cohérence entre ce qu'initie le Parc et la façon dont s'en empare les collectivités : renvoi à la question des alliances.
- Aller voir sur d'autres territoires ce qui se fait pour aider aux adaptations locales (nouvelles espèces, aménagements...).
- Identifier les rapports de force dans les instances de décision.

LES POINTS DE DIVERGENCE ET/OU POINTS A APPROFONDIR

- Faut-il fixer un niveau d'ambition pour les changements ? Lequel ?
- un Parc zéro phyto, un Parc 50/100 % bio (est-ce possible/souhaitable ? Débat au sein du groupe). Intensifier le retour de la biodiversité (zéro phyto, le bio, la protection des arbres...).

LA FEUILLE DE ROUTE

pour avancer sur ce sujet, nous jugeons que les premières étapes clés sont...

Inscrire le suivi et des expériences dans la durée et valoriser leur contribution à l'identité du Parc pour susciter de nouveaux comportements.

Actions	Avec qui
<i>Action A</i> développer les animations chez les agriculteurs, particuliers, adaptes de pratiques favorisant la biodiversité (permaculture, agroforesterie).	Les agriculteurs Les habitants du Parc Les acteurs de la forêt Les associations environnementales partenaires du Parc
<i>Action B</i> Rendre compte de la réussite des expériences déjà réalisées, des pratiques déjà mises en place...	Les agriculteurs Les habitants du Parc Les acteurs de la forêt Les associations environnementales partenaires du Parc Le conseil scientifique
<i>Action C</i> Effectuer un suivi des résultats obtenus sur la biodiversité chez les tenants des nouvelles pratiques.	Les agriculteurs Les habitants du Parc Les acteurs de la forêt Les associations environnement partenaires du Parc Le Conseil scientifique
Feuille de Route / premières étapes :	A / B / C, puis B / C Retours d'expériences vecteurs d'une dynamique du changement

Favoriser l'interconnaissance et la coopération entre les acteurs du paysage et la transmission pour encourager la compréhension et le changement. Travailler en co-construction.

Actions	Avec qui
<i>Action A</i> <u>Méthode</u> Ingénierie sociale, laboratoire d'idée	Les concernés de près ou de loin par l'avenir du territoire du Parc
<i>Action B</i> <u>Cartographie des acteurs</u> Listing des acteurs (décisionnaires économiques, experts, « vivants ») : qui a fait quoi / qui fait quoi / qui voudrait faire quoi / avec qui ?	Le PNR comme coordinateur, mobilisateur, fédérateur.
<i>Action C</i> <u>Emergence des projets :</u> Un mot d'ordre : la co-construction de projets communs et le paysage comme outil de médiation.	Le Parc comme coordinateur
Feuille de Route / premières étapes :	Action B + apport de l'action C = « Idée d'enrichissement constant »

Agir : envisager la résilience à travers une conservation inventive, aller vers de gestion participative sur des enjeux d'intérêt public et connaître, assurer une veille sur les sujets émergents et les impacts.

Actions	Avec qui
<p><i>Action A</i> Lancer une réflexion ou une étude prospective sur l'évolution des paysages du PNR sur le long terme au regard des enjeux du changement climatique et de la transition écologique (existe peut-être déjà, donc à renforcer)</p>	<p>Les acteurs concernés en fonction des sujets</p>
<p><i>Action B</i> Création d'un outillage de compréhension du temps long : - pour les élus et les décideurs, - vers des actions « sans regrets</p>	
<p><i>Action C</i> Mettre en place des espaces de veille et d'évaluation de l'action du Parc (action + et -) Mettre en place des espaces d'expérimentation (espaces pilotes où on teste des choses)</p>	
<p><i>Action D</i> Poursuivre et intensifier la restauration de la trame « verte et bleue » par des actions opérationnelles ?</p>	
<p><i>Action E</i> Mettre en place un accompagnement des habitants et des collectivités pour aménager l'aménagement des espaces publics et privés aux contraintes de l'évolution du climat. (co-construction avec les habitants des projets urbains)</p>	
<p>Feuille de Route / premières étapes :</p>	<p>-Avoir une vision prospective - être expérimentateurs - s'auto-évaluer</p>

ANNEXE 1 - HIERARCHISATION GLOBALE DES ORIENTATIONS – 14 VOTANTS

Consigne : Chacun dispose de 10 gommettes bleues et 10 gommettes rouges. 2 gommettes utilisées au maximum par orientation. Bleu : je soutiens. Rouge : j'ai des doutes.

En vert : orientations stratégiques priorisées par l'ensemble du groupe

En violet : orientations stratégiques priorisées en sous-groupe et par l'ensemble du groupe.

	Orientations stratégiques	Je soutiens	J'ai des doutes
Appropriation	Replacer les habitants et usagers au cœur de l'appropriation de leur paysage, de leur territoire pour qu'ils en prennent soin.	11	
	Approfondir, mettre en exergue et en lien les spécificités des paysages.		
	Favoriser l'interconnaissance des acteurs du paysage et la transmission pour encourager la compréhension et le changement	4	
	Intégrer l'expérience sensible dans la connaissance et l'action.	6	
	Accompagner les projets d'expérimentation en prenant appui sur le rôle pionnier des acteurs du paysage	2	1
	Inscrire le suivi et des expériences dans la durée et valoriser leur contribution à l'identité du Parc pour susciter de nouveaux comportements	4	
Synergies entre acteurs	Définir des orientations singulières par lequel le Parc exprime son identité, ses spécificités, une ambition pour du beau et du bien-être.	2	2
	Affirmer cet engagement : une commune ne signe pas la Charte pour mieux vendre sa commune mais pour s'engager à préserver un territoire spécifique.	3	2
	Mettre en avant des recommandations et des engagements en avance vis-à-vis des politiques publiques : intensifier le retour de la biodiversité	4	4
	Inscrire le suivi et des expériences dans la durée et valoriser leur contribution à l'identité du Parc pour susciter de nouveaux comportements	5	
	Favoriser la connaissance entre les acteurs et transmissions dans la durée pour renforcer la pérennité des projets.	9	

	Échanges thématiques entre les acteurs, le Parc laboratoire : communication sur les différents acteurs, pour proposer des projets qui durent.	6	1
	Orientations stratégiques	Je soutiens	J'ai des doutes
Mutations	Anticiper en favorisant le tourisme intégré et la préservation de la biodiversité, les transports alternatifs, des activités économiques garantes de la préservation des paysages, le partage des ressources en eau et adapter les pratiques des acteurs.	3	7
	Partager : <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer les paysages emblématiques et fragiles (le fondamental, la signature) pour agir en conséquence - Développer une culture du paysage lié au changement climatique et garder la mémoire du passé et notamment la culture du risque. - Préserver et restaurer les fonctionnalités écologiques. - Faire de la recherche, partager des informations. 	9	2
	Agir : <ul style="list-style-type: none"> - Envisager la résilience à travers une conservation inventive, à la fois matérielle et immatérielle (valeurs) pour : <ul style="list-style-type: none"> o identifier ce que l'on accepte de perdre pour mieux transmettre, o penser sur le temps long en intégrant la question de l'héritage, o produire de l'action en réaction sur des points emblématiques, en connaissance d'une mémoire et d'une évolution de ces paysages. - Aller vers de gestion participative sur des enjeux d'intérêt public (actions cumulatives de différents acteurs) - Connaître, assurer une veille Favoriser éco-matériaux : impact paysage, énergie, peut relever de pratiques agricoles... Evolution des essences, espèces (autochtones, agricoles...) 	10	7
	Relier la politique énergétique à la préservation des paysages et de la biodiversité, dans le cadre d'une approche globale permettant d'intégrer tous les impacts tant locaux que globaux	4	3
	Diversifier les modalités de la production énergétique locale tant individuelle que collective (énergie bois, méthanisation, solaire, éolien) et valoriser l'intérêt économique, moteur de leur développement.	3	1

	Construire le paysage de la décroissance positive et de la sobriété (avec une consommation moindre d'énergie).	8	4
--	--	---	---

ANNEXE 2 – LISTE DES PARTICIPANTS DE LA REUNION 3

Profil	Nom	Prénom	Structure - si besoin	Total
Agent de collectivité	MORON	Anne-Cécile	Communauté d'Agglomération Saumur val de Loire	1
Total Agent de collectivité				1
Agent de l'Etat	SOUFFLET-LECLERC	Elise	DDT 49	1
	PHILIPPE	Gérard	DDT UPPI Loches	1
Total Agent de l'Etat				2
Associatif	BACHET	Jocelyne	Colibri	1
	GUILLEMART	Alain	LPO Anjou	1
	LECUREUIL	Vincent	CPIE Touraine Val de Loire	1
	CAMPO-PAYSAA	Alain	LPO Anjou	1
Total Associatif				4
Elu	ASCHER	Anne-Sophie	Elu référent paysage	1
	PRINCIPAUX	Jeanne-Marie	Commune de Villebernier	1
Total Elu				2
Habitant	BAZIN	Gérard		1
	BAZIN	Michelle		1
Total Habitant				2
Consulaires, syndicats...	BOUBET	Léa	CNPF	1
	CHARGE	Annick	Centre régional de la Propriété Forestière	1
	GARREAU	Emmanuel	Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire	1
Total Consulaires, syndicats...				3
Total général				14

ANNEXE 3 – LISTE DES PARTICIPANTS SUR LES 3 REUNIONS

Profil	Nom	Prénom	Structure	Présent réunion 1	Présent réunion 2	Présent réunion 3
Agent de collectivité	LAIDET	Myriam	Mission Val de Loire	1	1	
	MEUNIER	Bernard	CC Touraine-Vallée de l'Indre	1		
	MORON	Anne-Cécile	CA Saumur val de Loire	1	1	1
Total Agent de collectivité				3	2	1
Agent de l'Etat	LAROSE	Denis	DDT 37	1		
	MALJEAN	Roland	DDT-37/SUDT/Paysages et Publicité	1		
	PELET	Marianne	DDT 49	1		
	SOUFFLET-LECLERC	Elise	DDT 49	1	1	1
	ISABAL	Marine	DREAL Pays de la Loire		1	
	MONS-SCHWERTZLER	Véronique	Ecoles Militaires de Saumur - Chargée d'environnement		1	
	PHILIPPE	Gérard	DDT UPPI Loches		1	1
Total Agent de l'Etat				4	4	2
Associatif	BACHET	Jocelyne	Colibri	1	1	1
	BERJAMIN	Dagmar	LPO Anjou	1	1	
	GUILLEMART	Alain	LPO Anjou	1	1	1
	LAIGLE	PASCAL	AFAC Saumur	1	1	
	LAMBERT	Alain	Slow Food	1		
	LEUREUIL	Vincent	CPIE Touraine Val de Loire	1		1
	CAMPO-PAYSAA	Alain	LPO Anjou	1	1	1
Total Associatif				7	5	4
Chercheur	MACAIRE	Jean-Jacques	Université de Tours - Membre du CSP		1	
Total Chercheur					1	
Elu	ASCHER	Anne-Sophie	Elu référent paysage	1	1	1
	PRINCIPAUX	Jeanne-Marie	Commune de Villebernier	1	1	1
Total Elu				2	2	2
Habitant	BOTTEREAU	Jean-Marie		1		
	DEMOURY	Camille		1		
	MARGOTTEAU	Pierre		1	1	
	PITAUULT	Pierre		1		
	PITAUULT	Sylvette		1		
	BAZIN	Gérard				1
	BAZIN	Michelle				1
Total Habitant				5	1	2
Consulaires, syndicats...	BOUBET	Léa	CNPF		1	1
	CHARGE	Annick	Centre régional de la Propriété Forestière	1	1	1
	GARREAU	Emmanuel	Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire	1	1	1
Total Consulaires,				2	3	3
Total général				23	18	14

